Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats 2008 de la promotion économique vaudoise: une année à la croisée des chemins

Marquée par la fin de l'arrêté Bonny et un retournement conjoncturel international au quatrième trimestre, l'année 2008 enregistre une diminution du nombre d'implantations d'entreprises dans le canton. Les sociétés arrivées l'an passé conservent néanmoins un potentiel réel en terme de développement et de création d'emplois. Quant au soutien aux PME vaudoises, les aides financières cantonales ont été comparables en 2008, dans leur ampleur comme dans leurs effets, à l'année 2007.

En 2008, le nombre d'implantations d'entreprises étrangères (promotion économique exogène), enregistre un recul. Celui-ci s'explique notamment par l'abrogation de l'Arrêté Bonny au

31 décembre 2007, qui offrait des possibilités d'allégement de l'impôt fédéral direct sur une grande partie du territoire vaudois. Néanmoins, la forte attractivité du canton de Vaud n'est pas démentie: 38 nouvelles sociétés étrangères, dont une forte proportion (17) actives dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, ont élu domicile dans le canton en cours d'année. Les principaux pays de provenance de ces entreprises sont toujours la France (14) et les Etats-Unis (8), bien que ce pays enregistre un ralentissement. Surtout, les implantations 2008 sont prometteuses, notamment en terme d'emplois: les prévisions initiales à 5 ans avoisinent les 800 places de travail, soit une moyenne de plus de 20 emplois par société. Même si le retournement de conjoncture venait à ne pas permettre d'atteindre ces chiffres, le potentiel est réel.

Dans ce contexte, le Développement économique - Canton de Vaud (DEV) s'est attaché à approfondir l'intensité et la qualité du suivi des entreprises implantées les années précédentes afin de les fidéliser. En effet, certaines d'entre elles n'ont déployé leurs activités de manière significative qu'à partir de l'année 2008, offrant ainsi des perspectives de développement intéressantes.

Les mesures financières incitatives directes du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) en faveur des entreprises vaudoises, plus particulièrement les PME et start-up en phase de démarrage ou de développement, ont conservé leur ampleur en 2008. Dans le cadre de projets d'innovation technique ou de développement industriel ou commercial, le Canton a octroyé 152 aides financières à 90 entreprises employant près de 2'000 personnes (140 aides en 2007, 121 en 2006, 83 en 2004). L'utilité de ces incitations financières pour le tissu économique cantonal est avérée: elles exercent un effet de levier important en faveur de l'investissement privé puisque, si l'Etat y a consacré un budget global de 1.4 million de Francs environ (prises en charge d'intérêts et cautionnements exclus), les entreprises ont quant à elles investi plus

de 4.2 millions de Francs dans les projets soutenus.

En outre, environ 600 entreprises ont bénéficié de l'appui des associations régionales et des autres partenaires de la promotion économique soutenus par le Canton (prestataires de services spécialisés dans la recherche de financement, le conseil et le coaching, la mise en relation avec des instituts de recherche ou la promotion commerciale). Et plus de 300 entreprises étaient installées dans les parcs scientifiques, pépinières ou technopôles du canton au 31.12.2008.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 avril 2009

DEC, Lionel Eperon, chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme, 021 316 63 99; Jean-Frédéric Berthoud, Directeur du Développement économique - canton de Vaud, 021 644 00 60